

UNDT/2015/045, Bharati

Décisions du TANU ou du TCNU

Le tribunal a constaté que la demande traite des questions identiques comme ce sujet de jugement Tintukasiri et al. UNDT / 2014/026, affirmé en appel par le Tribunal d'appel (Tintukasiri et al. 2015-UNAT-526), et qu'il n'était pas à recevoir, *ratione materiae*, en vertu des termes de l'art. 2.1 (a) de sa loi.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur conteste «la décision de l'OHRM... [constatant] que [selon] l'enquête sur le salaire complète menée à New Delhi, en Inde, en juin 2013, les salaires actuels pour le personnel lié à la liaison locale sont au-dessus du marché du travail», comme contenu dans le contenu dans le contenu dans la Le câble UN / OHRM du 1er octobre 2014, qui a conduit au fait que les échelles de salaire des membres du personnel à bord avant le 1er novembre 2014 n'ont pas été examinées après l'enquête et que les allocations d'enfant et de langue ont été examinées à la baisse.

Principe(s) Juridique(s)

Ratione materiae à la réception: La décision de geler les échelles de salaire existantes et d'examiner les allocations à la baisse est d'une ordonnance générale, elle s'applique à un groupe de membres du personnel définis exclusivement par leur statut et leur catégorie au sein de l'organisation à un certain moment dans le temps et le lieu. Par conséquent, les requérants n'ont pas contesté de décision administrative en vertu de l'art. 2.1 (a). Caractère contraignant des jugements Unat: Le tribunal des différends reconnaît, respecte et respecte la jurisprudence du tribunal d'appel.

Résultat

Rejeté sur la recevabilité

Applicants/Appellants

Bharati

Entité

ONU Femmes

Numéros d'Affaires

UNDT/GVA/2015/136

UNDT/GVA/2015/136/R1

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

Genève

Date of Judgement

5 Jun 2015

Duty Judge

Juge Laker

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Décision administrative

Prestations et droits

Compétence / recevabilité (TCNU ou première instance)

Matière (ratione materiae)

Droit Applicable

TCNU Statut

TANU Statut du Tribunal

- Article 2.1(a)

Jugements Connexes

UNDT/2014/026

2013-UNAT-304

2014-UNAT-410

2013-UNAT-313

2013-UNAT-334

2015-UNAT-526